



Le Jeudi vom Donnerstag, 27. September 2018, Seite: 42

# Les bonnes fables font les bonnes sociétés

## SPOTS



Claude Weber  
Ligue des Droits de l'Homme

P eu après 1235, le fondateur de l'empire du Mali, Soundiata Kéïta, convoqua une assemblée à Kouroukan Fouga et y fit proclamer une «charte» dite «Charte du Mandé» préfigurant d'une certaine manière la Déclaration universelle des Droits de l'Homme: y sont inscrits le droit à la vie, la protection des femmes, des enfants, des étrangers, des pauvres, la modération, sinon l'abolition de l'esclavage, la proscription de la maltraitance de l'ennemi, etc.

La tradition orale qui nous a transmis cette leçon d'humanité par cent générations de griots s'est vue consacrée en 2009 par l'inscription de la Charte sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco. Quoi de plus fort qu'un tel recueil de principes généreux, conçu en Afrique à l'époque de la «Magna Charta», pour la boucler aux esprits craintifs agitant de nos jours en Europe la peur de l'autre et préconi-

sant le repli sur soi? Hélas, l'histoire est trop belle pour être vraie. En réalité le document enregistré par l'Unesco a été fabriqué à la fin du XX<sup>e</sup> siècle – ce n'est pas un faux dans l'absolu, mais une reconstruction sur fond de compétition entre deux Etats africains se disputant l'héritage du grand empire de Soundiata Kéïta. On ne s'est pas contenté de récolter les échos lointains de la mythique proclamation, en laissant parler librement les griots d'aujourd'hui, on a coulé ces témoignages dans un moule juridique passablement anachronique. La course à l'Unesco a été remportée par

le document fabriqué au Mali – et son enregistrement sans vérification de la part de l'organisme international en dit long sur la valeur du catalogue où se retrouvent aussi des trésors culturels luxembourgeois. Nous aurions cependant tort de nous moquer des Africains se construisant à bon compte une tradition culturelle et politique – alors que nous en faisons tout autant. Depuis l'«arrangement pittoresque» de la «Dent creuse» sur le rocher du Bock au XIX<sup>e</sup> siècle, combien de fois n'avons-nous pas accommodé notre patrimoine et notre histoire pour nous placer du bon

côté des choses? Culture, tradition et histoire ne sont pas de simples faits scientifiques, mais toujours et partout des faits «politiques». Le reconnaître, c'est tout autant admettre qu'une société ne peut pas vivre sans mythes, que se défier des abus de ceux qui les fabriquent. Alors faisons en sorte que nos fables soient généreuses, comme celle de nos amis africains – et pas égoïstes comme certains mensonges culturels qui contaminent la politique européenne et luxembourgeoise de nos jours. Continuons à nous «inventer» une tradition d'accueil, de solidarité, de tolérance, de justice sociale (et fiscale), de participation et de partage! A condition de bien laisser mûrir ces bonnes fables, nous n'aurons rien à craindre de la règle formulée à l'article 17 de la charte de Kouroukan Fouga (version guinéenne): «Les mensonges qui ont vécu quarante ans doivent être considérés comme des vérités.»